



Conseil de l'Institut de Recherches Carré de Malberg

Réunion du 29 juin 2021 (11 h à 12 h 45), salle Redslob

Présents: 8 enseignants-chercheurs et 8 doctorants

Compte-rendu

1. Colloques du second semestre 2021

Le colloque de l'AFDCL sur le thème « *Peut-on encore définir les collectivités territoriales* ? » se déroulera les 16 et 17 septembre 2021, salle Pasteur au Palais Universitaire.

Le colloque sur « Les formes méconnues de la citoyenneté » en coopération avec l'Institut Michel Villey. se déroulera les 23 et 24 septembre 2021 (Nouveau Patio, dans l'amphithéâtre "Alain Beretz"). Le 23 septembre, à 18 h, se tiendra également, en salle Alex Weill, la cérémonie de remise des Mélanges en l'honneur du Professeur Patrick WACHSMANN.

Le colloque sur « La protection des droits et libertés en France et au Royaume-Uni », en coopération avec le CEIE, aura lieu les 18 et 19 novembre 2021.

Les doctorantes et les doctorants de l'IRCM, présents sur le site de Strasbourg, sont invités à s'inscrire et à participer à ces différentes manifestations qui constituent des éléments essentiels de l'activité scientifique de l'Institut.

2. Projets de colloques pour les années 2022 et 2023

L'Institut accueillera le **colloque de l'AFDA de juin 2022** qui portera sur le thème « Droit administratif et droits fondamentaux ». L'organisation de cette manifestation, qui illustre parfaitement l'unité des deux axes de recherche du projet scientifique de l'IRCM, sera assurée par les professeurs Nicolas Chifflot et Peggy Ducoulombier. Le colloque devrait avoir lieu les 1^{er}, 2 et 3 juin 2022 en Amphi Carré de Malberg. Il sera soutenu par la Faculté de Droit et par Sciences Po Strasbourg. Des demandes de subventions seront également adressées aux collectivités territoriales. Ce projet est considéré comme prioritaire par l'IRCM dans son programme d'activités de 2022.

Il est rappelé aux doctorantes et doctorants que les colloques de l'AFDA débutent toujours par le Printemps de la jeune recherche qui donne la parole aux jeunes chercheuses et chercheurs pour participer à l'étude d'un grand auteur du Droit administratif. Un appel à contributions sera organisé par l'AFDA. Les contributions retenues seront, après le colloque, publiées à la RFDA.

Le projet de colloque sur « le patrimoine constitutionnel européen et le recul de l'Etat de Droit » est présenté par M. Christos Giannopoulos. Il se déroulera durant trois demi-journées à la fin de l'année 2022 ou au début de l'année 2023 (en fonction des possibilités financières de l'Institut).

Le **projet franco-allemand et pluridisciplinaire sur le notariat** est présenté par le professeur Jean-François Lafaix. Il permettra d'accueillir, en mars 2023, la troisième journée d'étude prévue dans le cadre de cette manifestation laquelle portera sur « *les institutions ordinales et la déontologie* ». Il est préconisé d'associer le CDPF à la bonne réalisation de ce projet. L'ensemble du projet est déjà soutenu par le CIERA. La journée d'étude à Strasbourg sera soutenue par l'IRCM et des demandes de subventions pourront être adressées à la Chambre syndicale des notaires et à l'Université (financement IDEX).

Il est également décidé de relancer la **Journée des Masters de l'IRCM**, laquelle n'avait pu se tenir, cette année, en raison de la crise sanitaire. *Tous les collègues, doctorantes et doctorants sont invités à réfléchir sur un thème transversal susceptible d'intéresser les étudiantes et étudiants des Masters de Droits de l'Homme et de Droit public de l'IRCM.* Cette journée d'étude permettra de faire intervenir les membres de l'IRCM. Elle pourrait avoir lieu en octobre 2021.

Enfin, seront reconduites les manifestations dans le cadre du **dialogue entre la CEDH et l'Université de Strasbourg** (IRCM).

3. Recrutements et perspectives d'emplois en lien avec l'IRCM

Sont évoqués, pour information générale, la question des emplois d'enseignants chercheurs vacants et des perspectives de recrutement sur ceux-ci, la sélection des candidates et candidats en vue de l'obtention d'un contrat doctoral et la préparation à l'agrégation de droit public (les discussions nominatives sont renvoyées en conseil restreint aux enseignants-chercheurs qui se déroulera au terme de la présente réunion du conseil plénier).

4. Divers

Information sur le calendrier d'évaluation HCRES :

- O Les référentiels et formulaires à compléter devraient nous être fournis en septembre 2021
- Le dossier d'autoévaluation devra être établi pour juin 2022 (avant transmission à la direction de la recherche puis à l'HCERES vers septembre 2022)
- La visite de la commission d'évaluation n'est pas certaine (volonté de l'HCERES de « désacraliser » les visites sur site...). Si elle a lieu, se sera certainement vers janvier 2023
- O L'avis de l'HCERES devrait être communiqué au second semestre 2023.

Discussion sur la mise à jour du site Internet de l'IRCM :

- Les services de la FRU ne peuvent s'en charger en raison de leur situation de sous-effectif récurant et des difficultés de fonctionnement que cela entraîne malgré l'implication des Mesdames Kautzmann et Kraft.
- O L'appel aux doctorants (vacations rémunérées) n'a suscité aucune réponse...

• En tout état de cause, l'actualisation du site devra être réalisée, au plus tard, à la fin du mois d'août 2021.

Le demande de rencontre du Vice-Président chargé de la politique immobilière (conjointement avec la direction de la FRU, du CDPF et du CEIE), relativement à l'**extension et la réorganisation des locaux affectés aux UR installées à l'Escarpe**, n'a donné lieu à aucune réponse dudit Vice-Président (1^{er} message le 19 mai puis relance le 14 juin). Le projet que nous souhaitions présenter portait notamment sur le 4^{ème} étage de l'Escarpe et la possibilité d'accroître les espaces mis à disposition des UR, de leurs doctorants et de leurs enseignants-chercheurs afin de favoriser une véritable synergie de centre de recherche.